

Les orientations budgétaires 2016 au conseil municipal



Le débat d'orientations budgétaires a suscité de nombreux échanges sur la vision des uns et des autres pour la commune.

/ PHOTOS FR.G.

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir autour d'un ordre du jour d'une quinzaine de points, dont l'important débat d'orientations budgétaires. Cette délibération, qui doit désormais faire l'objet d'un vote, a pour but de présenter les grands axes choisis par l'équipe municipale en matière de finances, ces derniers préfigurant le budget primitif 2016.

C'est France Leroy, l'adjointe déléguée aux finances, qui a présenté ce rapport. En première partie, l'élue a comme il se doit dressé un tableau rapide de la situation internationale et du contexte national dans lequel devra s'établir le budget 2016, marqué par "une baisse du concours financier de l'État (moins 3,67 milliards d'euros en

France Leroy a ensuite évoqué les différents projets de la commune: les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics, la rénovation de la voirie communale, et la création d'un nouveau groupe scolaire. Pour ces projets, la commune entend bénéficier, entre autres, du fonds de soutien à l'investissement des communes mis en place par l'État.

Pour améliorer sa situation, la commune souhaite "contraindre au maximum les charges de fonctionnement", notamment en agissant sur la masse salariale. L'élue annonce ainsi des démarches de "réorganisation des services" et un "redéploiement des personnels" dans un "but d'optimisation"; mais aussi le non remplacement des départs en retraite. Par ailleurs, le montant des subventions aux associations passera à 47 000 €. Les taux de la fiscalité locale en revanche ne bougeront pas.

La réalisation de la Zac des Vigneaux annonce selon l'adjointe "de fortes potentialités fiscales" qui devraient permettre "d'inverser l'effet ciseaux" qui pèse sur les finances de la commune. Enfin, l'équipe de Bernard Destrost envisage le recours à l'emprunt pour financer ses investissements, dans l'attente d'une "amélioration prévue en 2017-2018".

L'élue dissident André Lambert a ouvert le débat contradictoire en revenant sur les charges de personnel, s'étonnant

du non remplacement des départs en retraite et de la suppression de certains CDD et emplois d'avenir. "Ces postes étaient-ils à ce point inutiles?"

"Nous pensons que l'emploi public est une richesse, vous qu'il est une charge."

a-t-il demandé.

Il a également dénoncé le fait que le rapport de France Leroy ne fasse "aucune proposition d'investissements productifs", ni "aucune référence à l'irrigation de la plaine ni à l'assainissement pluvial ni à la réalisation de la déviation". "Il s'agit d'un texte de nature comptable, a-t-il conclu, sans ambition ni imagination."

À son tour, Gérald Fasolino, élu d'opposition, a pointé "le grand absent" de l'exposé de l'élue de la majorité: "le résultat du compte administratif 2015" qui affiche un "déficit de 140 000 €" et confirme "la fragilité de la situation économique".

L'élue de gauche s'inquiète également du "doublement" annoncé de la dette sur le mandat, "de 3 à 6 millions", et dénonce le fait que de nombreux projets annoncés en 2014 ont été "revus à la baisse". De plus, tout comme son collègue Antoine Di Ciaccio, Gérald Fasolino émet de forts doutes quant à la

fiabilité du financement annoncé "dans le cadre de l'enveloppe exceptionnelle de soutien à l'investissement public local".

"Au chapitre économie, ajoute-t-il, les premiers sacrifiés sont les employés communaux (...). Quel avenir pour le service public, quel service à la population? En supprimant des emplois, vous faites le choix de créer du chômage."

Pour lui répondre, le maire a signalé que la Chambre régionale des comptes (CRC) réalise en ce moment un audit des services de la commune et que "le nombre d'emplois est dans le colimateur": "Il est impératif de réorganiser et de mutualiser", souligne-t-il. Et France Leroy d'ajouter: "Vous confondez service public et gaspillage. Vous êtes dans l'idéologie, nous sommes dans l'économie."

"La différence, c'est que nous pensons que l'emploi public est une richesse, vous qu'il est une charge, a conclu Antoine Di Ciaccio. C'est un débat idéologique. Et le résultat, c'est que vous allez réduire le service que vous rendez aux gens."

Concernant le financement par le biais de l'aide de l'État aux communes, Bernard Destrost a estimé qu'il était de son "devoir de faire une demande". "Nous verrons bien ce que nous obtiendrons", a-t-il conclu.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

"Vous êtes dans l'idéologie, nous sommes dans l'économie..."

2016)".

Au plan local, l'adjointe aux finances a évoqué une situation dégradée, "qui devrait perdurer en 2016 et 2017". Concernant la dette, avec un encours de 3,168 M€ au 1^{er} janvier 2016, soit 635 € par habitant, Cuges se situe un peu en-dessous de la moyenne des communes de même strate.

Les autres délibérations à l'ordre du jour à suivre dans notre édition de demain.